



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

LE SECRETARIAT GENERAL

Vincennes, le 19 mars 2018

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE
ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

20 ALLEE GEORGES POMPIDOU
94306 VINCENNES CEDEX

IGPDE / 2018 / 03 / 4659

LA DIRECTRICE DES ETUDES DE L'INSTITUT
DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

à

MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS
CHARGES DU PERSONNEL

Objet : Préparation aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'École Nationale d'Administration – session 2019.

P.J. : 5 annexes

L'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique (IGPDE) organise, à l'intention des fonctionnaires et agents de l'État réunissant les conditions requises pour se présenter au concours 2019, une préparation aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'École Nationale d'Administration (pré-concours ENA).

Les conditions statutaires pour participer à cette préparation, son organisation et les modalités d'inscription sont précisées en annexe.

Les inscriptions seront closes le **10 juillet 2018**.

Le coût de cette préparation peut être soit à la charge de l'agent (inscription individuelle), soit à la charge des administrations (inscription sous convention).

Les administrations souhaitant prendre en charge l'inscription de leurs agents à cette préparation se voient offrir la possibilité de passer commande à l'IGPDE, sous deux formes : la première permet aux candidats de bénéficier de la préparation à distance (commande A) et la deuxième permet aux candidats d'accéder en sus à une préparation en présentiel dispensée dans les locaux de l'IGPDE (commande B).

Par ailleurs, les Instituts régionaux d'administration organisent en partenariat avec l'IGPDE, une formation additionnelle en présentiel. Cette préparation est exclusivement accessible aux stagiaires inscrits à la préparation par correspondance de l'IGPDE et peut **être prise en charge soit par le stagiaire, soit par son administration**. Le règlement de cette prestation s'effectue directement auprès des IRA.

Dans un souci d'amélioration de ses prestations, l'IGPDE invite fortement les candidats à accomplir d'une part leur pré-inscription en ligne et d'autre part, de procéder au règlement par carte bancaire. Pour ce faire, les candidats, y compris ceux dont la formation serait prise en charge par leur administration, doivent se connecter avant le **10 juillet 2018** à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/igpde-prepa-concours>

Je vous serais obligée de bien vouloir prendre toutes dispositions pour que les agents placés sous votre autorité puissent prendre connaissance de la présente note dans les meilleurs délais.

La Directrice des Etudes



Isabelle ROUSSEL



PREPARATION AU PRE-CONCOURS ENA – SESSION 2019

LE CONCOURS

I. CONDITIONS REQUISES POUR S'INSCRIRE A LA PREPARATION (données à titre indicatif)

Les épreuves sont accessibles aux fonctionnaires, agents de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics ou d'une organisation internationale intergouvernementale, justifiant de **quatre années au moins de services publics** effectifs au 31 octobre 2019.

Les périodes de stages et de formations ne sont pas comptabilisées.

Nul ne peut concourir plus de trois fois au total à l'un ou plusieurs des concours d'accès au cycle préparatoire à l'Ecole Nationale d'Administration.

II. NATURE DES EPREUVES

L'arrêté du 16 décembre 2015 fixe la nature des épreuves et les conditions d'organisation du concours (J.O. du 8 janvier 2016).

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	DURÉE	COEFFICIENT
1. Rédaction d'une note de synthèse sur un dossier	4 heures	2
2. Rédaction d'un exposé sur une question d'actualité d'ordre politique, économique, social ou international. Les candidats ont pour cette épreuve le choix entre quatre sujets.	3 heures	2
ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION	DURÉE	COEFFICIENT
Un entretien permettant d'apprécier la personnalité, les motivations, le parcours et les réalisations du candidat à partir d'un dossier présentant son expérience professionnelle	30 minutes	3

III . RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

A - Sur le concours (conditions, nature et programme des épreuves, dossier d'inscription au concours)

Le dossier d'inscription aux épreuves du pré-concours ENA est habituellement disponible à l'ENA à partir du mois de novembre (date prévisionnelle), à l'adresse suivante :

Ecole Nationale d'Administration
Service des concours
1 rue Sainte Marguerite
67000 STRASBOURG

Renseignements sur le concours : concours@ena.fr

Inscription en ligne uniquement sur le site : <http://www.ena.fr/>

B - Sur la préparation (conditions, nature et programmes des épreuves)

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès du responsable de formation :

Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique
Responsable de la préparation
Christian BRUN 01 58 64 84 36 christian.brun@finances.gouv.fr
20, allée Georges Pompidou
94306 VINCENNES CEDEX

ou sur le portail de l'IGPDE : <http://www.economie.gouv.fr/igpde-prepa-concours>

C - Congé formation ou demande d'un CPF (compte personnel de formation)

Les candidats qui envisagent de demander un congé de formation professionnelle à leur administration peuvent obtenir des renseignements sur le site Internet de l'IGPDE, à la rubrique : préparations aux concours. Ils peuvent également s'adresser à Mme Michèle BERNARD par téléphone 01 58 64 81 16 ou par voie électronique : michele.bernard@finances.gouv.fr.

Gestion du CPF : dans le cadre d'une demande de mobilisation du compte personnel de formation pour cette préparation, la gestion de ce CPF sera à la charge de l'administration qui l'a accordé à l'agent.

IV CALENDRIER PREVISIONNEL

- . Inscription aux épreuves : décembre 2018 janvier 2019 (auprès de l'ENA)
- . Epreuves d'admissibilité : fin mars ou début avril 2019
- . Résultats d'admissibilité : mi-mai 2019
- . Oraux : de fin mai à fin juin 2019
- . Résultats d'admission : fin juin ou début juillet 2019

V. AFFECTATION DES LAUREATS

Les lauréats du pré-concours ENA seront placés en position de détachement (cas des agents titulaires) pour une durée d'un an, ou mis en congé dans leur administration d'origine (cas des non titulaires) *.

Ils seront affectés par l'ENA dans l'un des centres de préparation (IGPDE à Vincennes ou I.E.P. de Bordeaux, Grenoble, Lille, Strasbourg, Toulouse, Rennes) pour effectuer la scolarité au cours de laquelle ils se consacreront à temps plein à la préparation du concours d'entrée à l'ENA.

* Pour les candidats admissibles, à l'issue du cycle préparatoire, au concours interne de l'ENA, la durée de détachement est prolongée jusqu'à la fin des épreuves d'admission.



PREPARATION AU PRE-CONCOURS ENA – SESSION 2019

LA PREPARATION

La préparation est ouverte aux fonctionnaires et agents de l'Etat remplissant les conditions requises pour se présenter en 2019 aux épreuves du pré-concours ENA.

Elle est organisée sous la forme d'un enseignement à distance (supports de cours et module en ligne) complété pour certains agents (inscrits à la préparation en présentiel) par des stages de méthodologie (synthèse et actualité), des conférences d'actualité organisées dans les locaux de l'Institut, à Vincennes, ou auprès d'un IRA.

I. Préparation à distance

La préparation se présentera sous forme de modules de formation mis en ligne contenant des conseils méthodologiques, des apports de connaissance (fiches et chroniques d'actualité), et des entraînements aux épreuves (concours blancs).

Enfin, cette préparation inclura des propositions de devoirs cadencés (notes de synthèse et notes d'actualité) de mi-septembre 2018 à fin février 2019 à envoyer à la correction et des corrigés accompagnés de commentaires.

A. Les supports

Préparation en ligne

Les candidats peuvent bénéficier de la préparation en ligne, via la plate-forme de formation à distance de l'IGPDE (sur internet) accessible à l'adresse suivante :

<https://e-formation.igpde.finances.gouv.fr/>

Le candidat inscrit à la préparation en ligne recevra par courriel en début de session les modalités de connexion à la plateforme à distance (adresse internet, identifiant et mot de passe).

Une adresse électronique servira d'identifiant pour la connexion à la plate-forme de formation à distance de l'IGPDE et d'adresse de contact pour toutes les informations concernant votre préparation. Les candidats inscrits à la précédente session fourniront la même adresse électronique comme identifiant et indiqueront, le cas échéant, une nouvelle adresse électronique pour la réception des messages.

B. Entraînements aux épreuves

Outre les sujets de devoir proposés dans les modules en ligne, deux types d'entraînements aux épreuves sont organisés : des concours blancs et des jurys fictifs.

- 2 concours blancs se dérouleront dans les locaux de l'Institut à Vincennes. Ils auront lieu les samedis : le premier le 17 novembre 2018 et le second le 2 février 2019 (dates prévisionnelles).
- 2 jurys fictifs par personne seront organisés pour les seuls candidats admissibles en mai et juin 2019 qui auront lieu dans les locaux de l'IGPDE. Possibilité sera donnée aux candidats se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer de passer un jury fictif par vidéoconférence, sous réserve des moyens techniques disponibles.

II. Préparation en présentiel

Les candidats inscrits à la préparation en présentiel pourront suivre une formation de 2 journées de méthodologie (6 heures de formation par journée) concernant les épreuves écrites du concours (synthèse et actualité), **dans la limite des places disponibles.**

La première journée sera programmée le samedi 15 septembre 2018 et la deuxième le samedi 15 janvier 2019.

D'autre part, l'IGPDE organisera dans ses locaux des conférences mensuelles ou bimestrielles d'actualité de 3 heures environ (de septembre 2018 à juin 2019). Ces conférences seront filmées pour être ensuite mises à la disposition des préparants sur la plate-forme de l'IGPDE.

III. Cours oraux dans les IRA en province

Dans le cadre d'un partenariat entre l'IGPDE et les Instituts Régionaux d'Administration (IRA), il est également proposé aux candidats une préparation en présentiel (voir descriptif et tarif de ces préparations en annexe V).

Ces préparations sont ouvertes aux stagiaires de province qui ne peuvent pas suivre la préparation en « présentiel » proposée par l'IGPDE.

Lors de l'inscription à la préparation par correspondance, les stagiaires intéressés par cette option offerte par l'un des IRA devront se « préinscrire » à l'une des trois préparations (Lyon, Metz et Nantes). L'inscription définitive se fera au début du mois de septembre **sous réserve que le nombre de candidats « préinscrits » soit suffisant pour ouvrir une session.**

ATTENTION : le coût de cette préparation en présentiel est à ajouter à l'inscription IGPDE, et le règlement se fait directement auprès de l'IRA choisi.



PRÉPARATION AU PRE-CONCOURS ENA - SESSION 2019 - INSCRIPTION A LA PREPARATION

Attention : L'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription au concours.

La date limite d'inscription est fixée au 10 juillet 2018.

Les candidats peuvent s'inscrire soit individuellement, soit par l'intermédiaire de leur administration à la préparation organisée par l'IGPDE dès lors qu'ils remplissent les conditions pour se présenter aux épreuves du pré-concours ENA de la session 2019.

I. INSCRIPTION INDIVIDUELLE A DISTANCE

Prestations proposées :

- . La mise en ligne des modules de formation
- . La possibilité de réaliser les devoirs proposés et de bénéficier d'une correction personnalisée
- . La captation vidéo ou audio des séances méthodologiques des épreuves de synthèse et d'actualité
- . La participation aux concours blancs
- . La participation aux jurys fictifs pour les candidats admissibles.

La participation forfaitaire s'élève à **65 €**

II. INSCRIPTION INDIVIDUELLE A DISTANCE + PRESENTIEL

Prestations proposées :

. Prestations de la préparation individuelle à distance présentées ci-dessus

- . La participation aux 2 journées de formation de méthodologie (synthèse et actualité)

(dans la limite des places disponibles)

- . La participation aux conférences mensuelles ou bimestrielles d'actualité organisées au sein de l'IGPDE à Vincennes

(dans la limite des places disponibles)

- . Aux enregistrements vidéos de ces conférences d'actualité
- . L'accès au centre de ressources pédagogiques de l'IGPDE

La participation forfaitaire s'élève à **200 €**

Règlement de l'inscription individuelle

Après avoir validé votre pré-inscription en ligne :

- . Si vous avez opté pour le règlement par carte bancaire, celui-ci se faisant directement sur le site, vous n'avez rien à transmettre.

. Si vous avez opté pour le règlement par chèque ou mandat-cash, libellé à l'ordre du **régisseur de recettes du Secrétariat général des ministères économiques et financiers** et au dos duquel vous **noterez votre numéro de commande**, vous devez l'adresser au plus tard le **10 juillet 2018** (le cachet de la Poste faisant foi) à :

- Régie d'avances et de recettes du SG des MEF

Télédoc 713

120, rue de Bercy

75572 Paris cedex 12.

Un certificat d'inscription (à conserver durant toute la préparation) vous sera transmis par courrier électronique après validation définitive de votre inscription par nos services.

L'IGPDE ne procède, en aucun cas, au remboursement de ces frais et aucun paiement fractionné et/ou différé n'est accepté. Le choix du type d'inscription est définitif, aucune inscription après la date de clôture ne sera acceptée.

Attention : l'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription aux épreuves du pré-concours ENA.

Préparation présentielle dans un IRA

Les candidats peuvent s'inscrire individuellement à une formation présentielle organisée dans l'un des 3 IRA (Lyon, Metz et Nantes) à la condition d'être inscrit(e) à la préparation à distance du pré-concours ENA 2019.

Prestations fournies :

- la participation aux cours oraux dans l'IRA choisi
- la participation le cas échéant à des entraînements écrits ou oraux.

Le descriptif ainsi que les tarifs des prestations offertes sont consultables en annexe V.

Très important : les cours oraux proposés dans les IRA seront assurés sous réserve d'un nombre suffisant de candidats.

III. INSCRIPTION PAR SON ADMINISTRATION

Les administrations ont la possibilité de prendre en charge les frais d'inscription de leurs agents. Deux possibilités leur sont offertes :

1. Commande A

L'administration souhaite inscrire un ou plusieurs agents uniquement à la préparation à distance organisée par l'Institut.

Prestations fournies :

- . La mise en ligne des modules de formation
- . La possibilité de réaliser les devoirs proposés et de bénéficier d'une correction individuelle
- . La captation vidéo ou audio des séances méthodologiques des épreuves de synthèse et d'actualité
- . La participation aux concours blancs
- . La participation aux jurys fictifs pour les candidats admissibles
- . Sur demande de l'administration, le nombre de devoirs rendus (une seule fois, en fin de préparation)

La participation forfaitaire s'élève à **175 €**

2. Commande B

L'administration souhaite inscrire un ou plusieurs agents à la préparation à distance et à la préparation en présentiel organisés dans les locaux de l'Institut à Vincennes.

Prestations fournies :

. Les prestations de la commande A présentées ci-dessus

- . La participation aux journées de méthodologies (2 journées, sous réserve de places disponibles)
- . La participation aux conférences d'actualité mensuelles ou bimestrielles (sous réserve de places disponibles) et aux captations en ligne
- . l'accès au centre de documentation pédagogique de l'IGPDE
- . sur demande de l'administration, l'assiduité à la préparation en présentiel et le nombre de devoirs rendus (une seule fois, en fin de préparation)

La participation forfaitaire s'élève à **295 €**

IV. INSCRIPTION A UNE PREPARATION COMPLEMENTAIRE EN PRESENTIEL DANS L'UN DES IRA

L'administration souhaite inscrire un ou plusieurs agents **aux stages** organisés dans l'un des IRA (prestation optionnelle impliquant obligatoirement une inscription préalable à la préparation par correspondance individuelle ou via la commande A de l'IGPDE).

Prestations fournies :

- . La participation aux cours oraux dans l'IRA choisi
- . La participation le cas échéant à des entraînements écrits ou oraux
- . Sur demande de l'administration (si commande A préalable), l'assiduité aux cours oraux (demande auprès de l'IRA choisi) et le nombre de devoirs rendus (une seule fois, en fin de préparation sur demande auprès de l'IGPDE)

Les candidats devront se rapprocher des IRA pour toute information complémentaire.

ATTENTION : il vous appartient avant la date limite d'inscription de vérifier l'acceptation de votre inscription par votre administration pour vous inscrire à défaut en individuel en ligne sur le site de l'IGPDE.

IMPORTANT : Pour une prise en charge par l'administration la date limite d'inscription est fixée au **20 juin 2018**. (Après cette date les inscriptions avec prise en charge par l'administration ne seront plus possibles)

Les administrations souhaitant prendre en charge l'inscription de leur agent sont invitées à remplir le formulaire (annexe IV, page 1), à recenser l'ensemble des candidatures à l'aide des tableaux joints (annexe IV, pages 2, 3 et 4) en vérifiant que chaque bulletin d'inscription est dûment renseigné et que chaque candidat remplit bien les conditions pour concourir à la session 2019, et à adresser à l'IGPDE le dossier d'inscription **avant le 10 juillet 2018**. Ce dossier doit comporter :

- . La lettre de commande et le formulaire de renseignements,
- . Les tableaux de recensement des candidatures,
- . Les bulletins d'inscription. (le résultat de la pré-inscription des candidats retenus)

En fin de préparation, le département de la gestion financière et comptable de l'IGPDE adressera un mémoire de facturation permettant au service commanditaire de procéder au paiement de la prestation.

Les administrations s'engagent après service fait à régler à l'IGPDE les sommes dues.

L'IGPDE se réserve la possibilité de refuser tout ou partie des commandes B (avec séances orales) pour respecter les règles de sécurité liées à la capacité maximum d'accueil de ses salles de cours.

De même, les cours oraux organisés dans les IRA n'auront lieu que sous réserve d'un nombre suffisant de candidats.

LES BULLETINS OU DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT À ENVOYER AVANT LE 10 juillet 2018 à

Monsieur Christian BRUN
IGPDE – Pièce 7127 - 20 avenue Georges Pompidou
94306 VINCENNES CEDEX

Tél. 01 58 64 84 36 – adresse électronique : christian.brun@finances.gouv.fr

L'IGPDE ne procède, en aucun cas, au remboursement de ces frais. Les candidats doivent être extrêmement vigilants lors de leur inscription.

Le choix du type d'inscription est définitif. Aucune inscription après la date de clôture (20 juin 2018**) ne pourra être acceptée.**

Attention : l'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription aux épreuves du pré-concours ENA.

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS

(à renvoyer à l'IGPDE accompagné de votre lettre de commande)

PRÉPARATION AU PRÉ-CONCOURS ENA SESSION 2019	ATTENTION CE DOCUMENT N'EST PAS LA LETTRE DE COMMANDE MERCI DE JOINDRE VOTRE LETTRE DE COMMANDE SIGNÉE
---	---

Administration commanditaire :

Nom

Adresse

N° Siret

Nom du correspondant de l'IGPDE dans votre administration :

Adresse

N° de téléphone

Adresse électronique

Nom et qualité de la personne habilitée à signer la lettre de commande :**Nom du service payeur**

Adresse du service payeur

N° de téléphone

Modalités de règlement

Ordonnance directe de virement mandat administratif
 (rapprochez -vous de votre service payeur pour cocher la case correspondante)

Lettre de commande n°:

Je, soussigné(e), reconnais être avisé (e) :

- que la date de clôture des inscriptions est fixée au **20 juin 2018** (cachet de la poste faisant foi)
- que tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté
- qu'en cas de changement d'affectation de service ou d'administration d'un agent, la prise en charge financière sera assurée par le service signataire
- que le signataire s'engage à régler à l'amiable tout différend qui pourrait survenir entre lui et l'IGPDE ;
- que l'IGPDE se réserve la possibilité de refuser tout ou partie des candidatures en commande B (avec séances orales) pour respecter les règles de sécurité liées à la capacité maximum de ses salles de cours.
- que la préparation en présentiel organisée dans les IRA est conditionnée au nombre suffisant de candidats

Fait à

Signature et qualité :

Votre contact à l'IGPDE : Christian BRUN – 01 58 64 84 36

TABLEAU RECAPITULATIF

LISTE DES CANDIDATS À INSCRIRE EN COMMANDE A (préparation à distance uniquement)				LISTE DES CANDIDATS À INSCRIRE EN COMMANDE B (préparation à distance et en présentiel à Vincennes)		
	NOM	PRÉNOM	Montant des frais d'inscription	NOM	PRÉNOM	Montant des frais d'inscription
			Mise en ligne 175 €			Mise en ligne et présentiel 295 €
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
		Sous-total :			Sous-total :	
		Total général				

ATTENTION : MERCI DE JOINDRE L'ENSEMBLE DES BULLETINS D'INSCRIPTION DES CANDIDATS RETENUS
Pour les inscriptions aux cours présentiels des IRA, se rapprocher directement de ces derniers (cf. coordonnées p. suivante)

CONTACTS IRA

IRA	Lyon	Metz	Nantes
Tarifs	390 €	410 €	500 € individuel 600 € administration

TABLEAU				
	IRA	CONTACT	COURRIEL	TEL.
1	LYON	Mireille GIVERNAUD	mireille.givernaud@ira-lyon.gouv.fr	04.72. 82.17.09
3	METZ	IRA de Metz	fpci@ira-metz.gouv.fr	03.87.75.93.22
4	NANTES	Ira de Nantes	formationcontinue.interministerielle@ira-nantes.gouv.fr	02.51.86.05.31

ATTENTION : POUR POUVOIR SUIVRE UNE PREPARATION EN PRESENTIEL DANS UN DES 3 IRA, LES CANDIDATS DOIVENT ETRE INSCRITS (A TITRE INDIVIDUEL OU VIA UNE COMMANDE A) A LA PREPARATION PAR CORRESPONDANCE DE L'IGPDE



PREPARATION IGPDE / IRA de LYON
AUX PRE- CONCOURS INTERNES ENA 2018-2019

Dans le cadre de la convention de partenariat IGPDE/IRA, une formation présentielle complémentaire à la préparation à distance de l'IGPDE est organisée à l'IRA de LYON.

A. LES FACES A FACES PEDAGOGIQUES A LYON

Les cours « Note de synthèse » et de « Rédaction d'un exposé sur une question d'actualité d'ordre politique, économique, social ou international » sont assurés par des intervenants choisis par l'IRA de Lyon. Les cours ont lieu dans les salles de l'Institut Régional d'Administration de Lyon. Ils se déroulent à partir d'**octobre 2018**.

1. Note de synthèse

Les cours se tiennent début **octobre 2018 à Lyon**. Les dates précises seront arrêtées dès publication du calendrier définitif fixé par l'IGPDE. La formation se présente sous forme d'un module de **deux jours** consécutifs soit de 12 heures de cours en face à face avec un formateur de l'IRA de Lyon pour tous les candidats inscrits à la préparation IGPDE. Un groupe d'un minimum de 8 stagiaires est envisagé. Dans le cas où ce chiffre ne serait pas atteint la session sera annulée.

2. Note d'actualité

Les cours ont lieu : un jour en **octobre**, un second en **décembre 2018 à Lyon**. Les dates définitives seront arrêtées dès publication du calendrier fixé par l'IGPDE. La formation se présente sous forme de 2 modules d'un jour soit 2 fois 6 heures de cours en face à face avec un formateur de l'IRA de Lyon pour tous les candidats inscrits à la préparation IGPDE. Un groupe d'un minimum de 8 stagiaires est envisagé. Dans le cas où ce chiffre ne serait pas atteint la session sera annulée.

B. LES ENTRAÎNEMENTS PRATIQUES

1. Les concours blancs ou galops d'essai

Deux concours blancs généralistes seront organisés à l'Institut Régional d'Administration de Lyon. Ils se déroulent **les vendredis : le premier mi-novembre 2018 et le second fin janvier - début février 2019**. Les dates définitives seront arrêtées dès que le planning de l'IGPDE sera officiellement connu. Les vendredis à Lyon, les sujets sont les mêmes que ceux proposés par

l'IGPDE les samedis à Vincennes. Ils sont corrigés par les formateurs de l'IGPDE.

2. Le jury fictif

Les candidats peuvent bénéficier d'un entraînement à l'épreuve orale fin mai ou début juin 2019 (la date précise sera communiquée lorsque le calendrier définitif des résultats du concours sera arrêté). Un groupe d'un minimum de 4 stagiaires est envisagé. Dans le cas où ce chiffre ne serait pas atteint la session sera annulée.

C. LE VOLUME HORAIRE EN PRESENTIEL

- 12 heures de cours de note de synthèse
- 24 heures de cours de note d'actualité
- 8 heures de concours blancs de note de synthèse
- 6 heures de concours blancs de note d'actualité
- 1 heure de jury fictif



51 heures de volume
horaire par stagiaire

D. COUT DE LA PRESTATION

Le montant de la participation forfaitaire pour chaque candidat est de **390 € payables à l'IRA de Lyon lors de l'inscription aux formations assurées par l'IRA de Lyon.**

Attention vous devez préciser, dès votre inscription à l'IGPDE, de votre souhait de suivre les formations en présentiel à Lyon.

E. EVALUATION

A l'issue de chaque formation ; « Note de synthèse » et « Rédaction d'un exposé sur une question d'actualité d'ordre politique, économique, social ou international », l'IRA assure une évaluation de satisfaction des stagiaires sur le déroulement des cours, leur contenu pédagogique, la qualité de l'animation ... et en élabore une synthèse.

Une évaluation différée est ensuite mise en œuvre après la tenue des épreuves du concours d'accès au cycle préparatoire ENA en avril. Elle est réalisée par une enquête dématérialisée auprès des stagiaires dans la semaine qui suit la passation des épreuves et fait également l'objet d'une synthèse.

Pour information, le tableau ci-dessous présente une réussite de **27 % au concours d'entrée à la PENA** pour les candidats ayant suivi la formation avec l'IRA de Lyon sur 4 ans et **deux réussites à l'ENA** :

ANNEE	Candidats inscrits	Candidats admissibles	Candidats admis	Réussite ENA
2013/2014	13	7	6	
2014/2015	9	6	3	
2015/2016	13	4	2	1
2016/2017	9	2	1	1

Pour toutes demandes d'information, vous pouvez contacter à l'Ira de Lyon, Mireille Givernaud par mail mireille.givernaud@ira-lyon.gouv.fr ou au numéro de téléphone suivant : 04 72 82 17 09



**Préparation au concours d'accès au cycle préparatoire ENA
Session 2018-2019
Information des candidats inscrits auprès de l'IGPDE**

Dans le cadre d'une convention de partenariat IGPDE/IRA, une formation présentielle complémentaire à la préparation à distance de l'IGPDE est organisée à l'IRA de Nantes.

1 groupe (7 agents minimum - 15 maximum)

La méthodologie de la note de synthèse et note d'actualité	1 jour par mois de sept 2018 à février 2019
Lecture rapide	2 jours
1er examen blanc	novembre 2018
2 ^{ème} examen blanc	janvier 2019
Méthodologie à l'oral + 1 ^{er} oral blanc	1 jour mai 2019
2 ^{ème} oral blanc	Fin mai 2019

Coût inscription individuelle : 500 € inscription par l'administration : 600 €
Règlement à effectuer directement auprès de l'IRA de Nantes

Lieux : IRA de Nantes -1 rue de la Bourgeonnière - 44300 Nantes
Contact : Formationcontinue.interministerielle@ira-nantes.gouv.fr



Partenariat IGPDE/IRA Préparation au concours d'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'ENA Préparation payante	dates entre novembre 2018 et mars 2019
---	--

Présentation	Dans le cadre d'une convention de partenariat IGPDE/IRA, une formation présentielle complémentaire à la préparation à distance de l'IGPDE est organisée à l'IRA de Metz
Public	Participants inscrits à la préparation à distance du concours d'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'ENA organisée par l'IGPDE Formation organisée pour un groupe de 10 participants minimum
Objectifs	Préparer les candidats aux épreuves écrites d'admissibilité et, pour les candidats admissibles, les aider à la préparation à l'épreuve orale du concours d'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'ENA
Contenu	Formations à : <ul style="list-style-type: none"> ○ la méthodologie de la note de synthèse, 2 jours soit 12 h de formation ○ la méthodologie de la note d'actualité, 2 jours soit 12 h de formation <p>Deux examens blancs organisés dans les locaux de l'institut pour chacune des deux épreuves écrites selon le calendrier de l'IGPDE</p> <p>Entraînement à l'épreuve orale pour les candidats admissibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 passages d'une heure devant un jury blanc
Lieu du stage	IRA de Metz – 15 avenue de Lyon à Metz
Contact	Direction de la formation continue et des coopérations Sylvie MARX – fpci@ira-metz.gouv.fr – tél. 03.87.75.93.22
Tarif (non assujetti à la TVA)	L'inscription s'élève à 410 euros par personne Elle peut être prise en charge par l'administration ou par le candidat